



Impact des réductions budgétaires sur les subventions humanitaires et les programmes éducatifs

Mai 2009

Au cours de leur réunion d'avril, les administrateurs de la Fondation Rotary ont dû prendre des décisions difficiles dans l'établissement des budgets des programmes et de fonctionnement pour l'année 2009/2010. [Cliquez sur ce lien pour en savoir plus sur ces décisions](#). Voici dans les détails l'impact opérationnel de ces décisions budgétaires :

Subventions de contrepartie

- Le budget alloué aux subventions de contrepartie pour 2009/2010 est de 9,5 millions USD, en réduction de 70 % par rapport au budget initial 2008/2009.
- La Fondation commencera à accepter les dossiers de demande à compter du 1^{er} juillet 2009, tout comme les années précédentes.
- Il est à prévoir que les fonds alloués aux subventions de contrepartie seront épuisés très tôt dans le courant de l'année rotarienne. Nous invitons donc les parrains des actions à envoyer leurs dossiers de demande le plus tôt possible.
- Les dossiers de demande seront approuvés dans un ordre correspondant à la date à laquelle la totalité des informations requises auront été reçues.
- Les parrains des actions peuvent utiliser leur Fonds spécifique de district (FSD) pour remplacer la partie des fonds en provenance du Fonds mondial. Ils ont également l'option de ne demander aucune contrepartie provenant du Fonds mondial dans le cas où le montant de leur contribution en liquide et de FSD est supérieur à 10 000 USD.
- Les demandes de subvention envoyées avant mars 2009 pour lesquelles les parrains ont reçu un accusé de réception de la Fondation (comprenant un numéro de subvention) n'auront pas besoin d'être envoyées une nouvelle fois avec les signatures des nouveaux dirigeants de club et de district. Ces demandes seront traitées à partir du 1^{er} juillet 2009.
- Les demandes de subvention de contrepartie envoyées après que les fonds aient été épuisés en mars 2009 (et renvoyées aux parrains) devront être envoyées à nouveau à la Fondation et inclure les signatures des dirigeants 2009/2010 de club et de district.
- Au cours de l'année 2009/2010, les subventions de contrepartie concurrentielles (demande de financement à la Fondation supérieure ou égale à 25 000 USD) ne seront étudiées qu'une seule fois par les Administrateurs au cours de leur réunion d'octobre 2009. Dix pour cent du budget total des subventions de contrepartie, soit 950 000 USD, ont été provisionnés pour répondre à ces demandes. La date limite de réception des dossiers est fixée au 1^{er} août 2009.
- À compter du 1^{er} juillet 2009, des informations régulières sur le budget des subventions de contrepartie seront publiées sur www.rotary.org.

Subventions 3-H

- Au cours de l'année 2009/2010, la Fondation n'approuvera uniquement que les actions 3-H montées dans le cadre de notre alliance avec USAID visant à fournir l'accès à l'eau potable et l'assainissement en République dominicaine, au Ghana et aux Philippines. Aucune autre demande de subvention 3-H ne sera acceptée. Les parrains des actions ne s'inscrivant pas dans le cadre du partenariat international H₂O sont invités à faire une demande de subvention de contrepartie concurrentielle couvrant la totalité ou certains volets de leur action.

- Pour avoir plus d'information sur la manière de participer et de contribuer financièrement à ces actions, contacter par e-mail Amanda Robertson à Amanda.Robertson@rotary.org ou se rendre sur www.rotary.org.

Subventions pour Volontaires

- Le programme des subventions pour Volontaires sera abandonné à compter du 1^{er} juillet 2009.
- La Fondation ne sera plus en mesure d'accepter les demandes de financement de déplacement pour planifier ou réaliser une action internationale.
- Les Rotariens sont invités à rechercher d'autres sources de financement pour couvrir leur frais de déplacement à l'étranger.

Subventions de district simplifiées

- Il n'y a aucun changement au programme. Les districts pourront toujours demander à utiliser jusqu'à 20 % de leur FSD pour financer une ou plusieurs actions, locales ou internationales.

Fonds Secours en cas de catastrophe

- Tous les fonds alloués par la Fondation à des activités de secours en catastrophe ont été dépensés. Les clubs et les districts souhaitant répondre à des catastrophes naturelles sont invités à utiliser les options Secours en cas de catastrophe proposées par les programmes du Rotary International.
- Pour en savoir plus : <http://www.rotary.org/fr/serviceandfellowship/DisasterRelief/howtohelp/Pages/ridefault.aspx>

Échanges de groupes d'étude

- Actuellement, les équipes EGE financées par le Fonds mondial peuvent s'associer à d'autres districts utilisant cette même méthode de financement pour le déplacement de leur équipe EGE durant la même année. Les administrateurs ont décidé qu'à partir de 2010/2011, les deux districts partenaires finançant leurs équipes EGE à partir du Fonds mondial devront étaler le déplacement de leurs équipes sur deux années.
- Une équipe se déplacera en 2010/2011 et celle du district partenaire en 2011/2012.
- Le financement des équipes EGE en 2010/2011 à l'aide du Fonds Mondial devra être confirmé par les administrateurs de la Fondation à leur réunion d'avril 2010.
- Les districts désirant participer au programme EGE en 2010/2011 devront déterminer s'ils désirent s'associer à un autre district dont l'équipe sera financée par le Fonds Mondial et étaler les déplacements des deux équipes sur une période de deux ans ou allouer leur FSD pour permettre aux deux équipes de se déplacer au cours d'une seule année.

Stages linguistiques, bourses d'études pluriannuelles et subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur

- En avril 2008, les administrateurs ont décidé d'abandonner les stages linguistiques, les bourses d'études pluriannuelles et les subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur à l'issue de l'année de programmes 2010/2011. Cette décision vise à abandonner des programmes éducatifs peu utilisés. Afin de simplifier

les opérations, les administrateurs ont décidé d'avancer d'un an l'abandon de ces programmes.

- Cette décision n'aura pas de répercussions pour les bourses et subventions octroyées pour 2009/2010. Par contre, le recrutement actuel en vue de l'année 2010/2011 en est affecté :
 - Les dossiers de demandes de stages linguistiques ou bourses pluriannuelles pour 2010/2011 peuvent être
 - (a) déposés auprès de la Fondation Rotary par le district parrain en tant que demandes de bourses annuelles (pourvu que le district ait 25 000 USD de FSD disponible pour 2010/2011 et que les candidats soient prêts à n'étudier que durant une année universitaire, soit environ neuf mois ; ou
 - (b) renvoyés aux candidats en expliquant la raison pour laquelle le district n'est plus en mesure de parrainer leur dossier.
 - Les dossiers de demandes de subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur pour l'année 2010/2011 ne peuvent plus être parrainés par un district et doivent être renvoyés aux candidats.

Fonds Bourses pour pays à faibles revenus

- Les administrateurs de la Fondation ont décidé de suspendre ce fonds en 2010/2011 et 2011/2012 afin d'allouer le Fonds mondial à d'autres programmes de la Fondation et à réduire les coûts de fonctionnement.
- Les administrateurs prendront une décision concernant 2012/2013 lors de leur réunion d'avril 2010.
- Ils ont également décidé d'encourager les districts à continuer de donner une partie de leur Fonds spécifique de district directement à des districts situés dans des pays à faibles revenus en vue d'offrir des bourses à des étudiants de ces pays.

Subventions pour séminaires régionaux d'orientation des boursiers

- Les administrateurs ont décidé de ne pas proposer de subventions en provenance du Fonds mondial pour les séminaires d'orientation des boursiers afin de réaliser une économie de 200 000 USD pour le budget 2009/2010.
- Les organisateurs de séminaire ont été avertis de cette décision par email. La décision de poursuivre l'organisation de ces séminaires multidistricts en 2009/2010 leur reviendra.
- N'oubliez pas que les boursiers ont l'obligation d'assister à un séminaire d'orientation avant leur départ à l'étranger mais que cette orientation peut être organisée au niveau du club, du district, de plusieurs districts ou de la région. Il est également bon de rappeler que les boursiers peuvent utiliser leur bourse pour financer le transport, le logement et les repas dans le cadre d'un séminaire d'orientation.

Les questions concernant les répercussions des coupes budgétaires sur les programmes humanitaires ou éducatifs peuvent être adressées au centre d'appels (contact.center@rotary.org ou 866-9ROTARY). Pour des questions spécifiques aux subventions humanitaires, veuillez contacter le [personnel des services Subventions humanitaires](#).